

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 27 Février 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 21 Février 2025

L'an deux mil vingt cinq et le vingt sept février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaiet présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

Etait absent : Pierre DURAND

Secrétaire de séance : Olivier AIGLON

Date de convocation : 21 Février 2025

D/2025-039

Objet de la délibération : Révision des tarifs de location du complexe associatif pour l'année 2025

Madame la Maire présente les propositions concernant les tarifs de location du complexe associatif, qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2025, suite aux propositions faites en réunion du 3 Janvier 2025, par la commission Vivre Ensemble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 08 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

FIXE les tarifs de location comme suit :

	-Associations yzeronnaises -Ecoles -Associations extérieures en lien avec Yzeron	-Associations extérieures sans lien avec Yzeron -Particuliers yzeronnais -entreprises Yzeronnaises *	-Particuliers -entreprises non yzeronnais
Journée en semaine	Prêt gratuit	62 €	82 €
-vendredi 16h à samedi 8h -samedi 9h au dimanche 8h -dimanche de 9h à 19h	Prêt gratuit	110 €	150 €
Week-end : -vendredi 16h au dimanche 8h et jours fériés -samedi 9h au dimanche 19h	Prêt gratuit	182 €	232 €
Caution ménage	100 €	100 €	100 €

*Interdiction d'une sous-location au bénéfice d'une personne extérieure

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 6 MARS 2025

Publication ou notification du : - 6 MARS 2025

Publication site internet le : - 6 MARS 2025

Affichage de la liste des délibérations le : 04/03/2025